

**BULLETIN
D'INFORMATION
DE LA MAIRIE DE
VERNIOLLE**

PROPOSÉ PAR LA
COMMISSION
COMMUNICATION

La Médiathèque	2
Carnaval à l'école	2
Associations	3

Verniolle Feuille d'Aulne

JUIN 2010 – NUMERO 11



Editorial

Chose promise chose due !!! La place du Sabarthès est enfin réalisée... Comme chacun peut le constater nous avons souhaité utiliser des matériaux de qualité : enrobé à chaud, bordures ciment... Pour que cet espace ainsi rénové résiste au temps.

Quand aux travaux de goudronnage des rues, le programme prévu se poursuivra tout au long de l'année.

Nous aurions aimé vous donner des nouvelles optimistes de la future salle communale « la Maison de Verniolle ». Malheureusement alors que l'Architecte est choisi, nous sommes contraints pour des raisons conjoncturelles de différer le projet, cependant la commission des travaux poursuit sa réflexion avec le concours de l'Architecte.

Conscients de cet état de fait et de l'urgente nécessité d'offrir aux associations un nouvel espace de convivialité, des membres du Conseil municipal se sont « retroussés les manches » pour débarrasser la grange mitoyenne à la mairie et qui donne sur le parc.

Nous souhaitons aménager cet espace avec le concours gracieux de l'association de formation pour adultes (AFPA) qui en ferait un chantier école, à charge pour la commune de payer les matériaux, le matériel et les repas... A terme nous souhaitons ouvrir le parc au public en créant un cheminement piétonnier de l'avenue des Pyrénées à la place de la République, et aménager dans la petite grange un « café littéraire » lieu de convivialité, d'échange et de rencontre.

Ces projets malgré la modestie de nos moyens demeurent réalistes.

Numen Muñoz

Les Infos de la Mairie

CONCOURS DEPARTEMENTAL MAISONS ET FERMES FLEURIES 2010.

Toutes les personnes désirant participer au fleurissement du village sont invitées à s'inscrire à la mairie (05 61 68 02 04) avant le 15 juin.

FETE DE LA MUSIQUE

Le dimanche 20 juin, à partir de 11h 30 les musiciens du village vous invitent à venir les voir lors de la 2ème Fête de la Musique à Verniolle. Au programme : Les Voix du Val d'Ariège, l'Ensemble Vocal de la basse Ariège, la Danse Africaine, Cherry Blossom, Les clampins, le Neurone Actif, et des espaces ouverts pour les jeunes talents.

Possibilité de restauration sur place grâce à l'association Foires et Marchés ou de pique nique dans le petit parc à côté de la Mairie.

ENVIRONNEMENT

Au risque de se répéter, il est dommage de constater que la propreté du village soit ternie par les dépôts d'ordures à côté des containers prévus à cet effet.

Le coût de l'enlèvement de ces déchets déposés hors des containers risque de modifier la facture de chacun.

Nous rappelons que sur un simple appel au SPECTOM

05 61 68 02 02

vous pouvez être débarrassés de vos encombrants et déchets verts.

Pour le Marché du dimanche matin, veuillez penser à ne pas stationner sur la place de la République sur le cortal : endroit où autrefois on amenait le bétail pour la foire.

Chers lecteurs,

Cette année encore, les classes de l'école primaire de Verniolle ont participé au prix des incorruptibles, premier prix de littérature jeunesse, et sont venus à la mairie voter pour leur livre préféré parmi les ouvrages proposés. Ce prix propose à chaque niveau de lecture une sélection de 5 ou 6 livres (album, roman jeunesse, Bd..) que les élèves s'engagent à lire au cours de l'année. C'est aussi l'occasion pour la médiathèque de faire venir un auteur ou illustrateur qui, le temps d'une séance, va expliquer son travail et comment naît un livre...

Pour profiter pleinement de ce début d'été enfin ensoleillé, nous vous avons sélectionné quelques ouvrages :

-« **le voyage de l'éléphant** » de José Saramago, écrivain portugais prix Nobel de littérature.

-« **le jeu de l'ange** » de Carlos Ruiz Zafon.

-« **le bon serviteur** » de Carmen Posadas.

A noter :

La médiathèque de Verniolle sera fermée tout le mois d'août ...vous pourrez toutefois vous rendre à celle de Varilhes pour échanger vos livres (elle se trouve au deuxième étage de l'hôtel de ville) .

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de très bonnes vacances !

LE CARNAVAL DES ECOLES MATERNELLE, ELEMENTAIRE ET DU CLAE

Carnaval est l'une des manifestation qui réunit à l'école de Verniolle, enfants, parents et amis.

En ce samedi 20 mars, très printanier, c'est dans la cour de l'école élémentaire que débuta le spectacle festif de ce carnaval un peu décalé (le mauvais temps en étant responsable). Chants et danses interprétés par tous les enfants costumés plongèrent les spectateurs dans une ambiance brésilienne aux airs de « La samba des bambins » ou encore de « La samba de l'été ». Reconnaître tous ces enfants était un moment assez délicat car sous les déguisements de légumes de fruits ou de fleurs comment mettre un nom à tous ces bambins. Cette année le thème de ce carnaval 2010 s'appuyait sur Nature et Environnement, travail pédagogique mis en place pour l'année scolaire par les maîtresses de l'école maternelle. Ainsi vous avez pu voir la classe des petits symboliser les quatre saisons. Chaque groupe avait peint un arbre et leurs costumes étaient tantôt décorés soit par un nid et des fleurs pour le printemps, un grand soleil et des fruits pour l'été, des feuilles multicolores pour l'automne, des bonhommes de neige pour l'hiver.

Que nous avaient réservé les petites et moyennes sections ? Les avez-vous vus en carottes, citrouilles, courgettes, navets, poireaux, choux-fleurs, aubergines, petits pois, poivrons rouges ? Et oui ils symbolisaient tous les légumes de nos jardins verniollais. Et les maîtresses alors, croyez moi elles n'étaient pas en reste. Brigitte et Nathalie étaient déguisées en épouvantail bien sûr ! Pourquoi donc ? Mais pour protéger affectueusement tous ces légumes.

Pour la moyenne et la grande section, les garçons arboraient un déguisement d'insectes, bourdons et coccinelles et bien sur les filles en fleurs ; soit en bleuets, marguerites ou coquelicots. Il fallait protéger ces beaux massifs de fleurs des éventuels prédateurs, mais rassurez vous Françoise et Ange-Marie en jardinières expérimentées veillaient jalousement sur cet environnement coloré.

La classe des grands avait pensé au dessert, c'est ainsi que vous avez pu les voir déguisés en fruits et rassurez vous pour tous les goûts : des pommes, des poires, des kiwis, des raisins, des bananes, des cerises, des fraises, des citrons, des noix de coco, des ananas et j'en oublie certainement.

Que dire de Chantal et Domy, elles n'avaient plus qu'à préparer une salade de fruits. Les animatrices du CLAE avaient décoré le char, vous avez pu voir quatre panneaux évoquant les saisons, magnifiquement et astucieusement représentées par ces dames aux mains de fées !!

Ce fut ensuite le défilé dans les rues du village et Hubert au volant de ce légendaire tracteur sut comme toujours se montrer très habile dans le maniement du fragile convoi.

Sous les notes de quelques joyeux musiciens de la célèbre banda tarasconnaise, les rues du village prirent un air de fête. Après une courte halte à la maison de retraite direction le stade ou M. Carnaval fut jugé et condamné à être brûlé. Pauvre M. Carnaval ! Tout se termina dans la cour de l'école élémentaire autour d'un délicieux buffet préparé par des parents toujours présents et dévoués qui surent régaler petits et grands. Un grand merci à tous ceux qui ont réalisé cette journée et à l'année prochaine.

R.G.

A l'initiative de l'association FOIRES et MARCHES

Les anciennes coutumes villageoises revivent et s'il en est une parmi elles, c'est la fête du cochon qui maintenant chaque année début mars réunit les inconditionnels et nostalgiques de ces fêtes jadis familiales.

De nos jours ce sont les gens du village qui se retrouvent ensemble, des anciens qui font équipe avec des jeunes et des nouveaux arrivants dans une bonne humeur communicative. Bien sûr si la convivialité est à l'honneur lors de ces journées, le travail passe avant tant les tâches de chacun sont intelligemment réparties. Heureusement car la bête qui nous attend pour ces retrouvailles est impressionnante « 235 kg sur la bascule ». Face à un tel animal, aucun droit à l'erreur, mais heureusement ce sont des hommes et des femmes expérimentés qui agissent en premier. La mise à mort, moment délicat est l'œuvre d'un grand spécialiste aidé par quelques costauds qui savent protéger la dame chargée de récupérer le sang, liquide O combien précieux pour la suite de la journée. Ensuite, c'est la toilette du cochon, eau à point et raclours bien affûtés en main les barbiers d'un jour essayent de raser l'animal de leur mieux.

Pendu et libéré de ses entrailles le cochon attend le lendemain pour être découpé selon un rite bien ordonné. Place donc en ce samedi après midi à la préparation du boudin et du millas. Quelle joie pour les anciens d'entendre le cliquetis des couteaux hacher la viande destinée au boudin. Que dire de la dextérité de quelques anciens du village malaxant à la main la viande hachée et le sang et au final remplissant ces boyaux « qu'on gonfle sans se priver de bien rigoler » et en quelques heures le boudin s'entasse en de belles circonvolutions, prêt à cuire dans l'impressionnante marmite ou l'eau gargouille, sous l'œil avisé de l'inégalable Francis. Mais n'oublions pas la préparation du millas et la recette mainte fois répétée, vérifiée au décilitre et même au gramme près, car il ne faut rien négliger afin de régaler dans la soirée tous ces palais affamés.

Le lendemain dimanche matin à la première heure, c'est le découpage du cochon mais aussi du millas qu'on avait étalé sur de grandes tables, on pense au dessert de midi bien sûr. Après ce réveil matinal, un copieux déjeuner entre joyeux convives a le secret de mettre tous les participants dans une humeur festive pour le déroulement de la journée.

Changement de lieu, et voilà tout le monde installé sur la place du marché où divers ateliers sont répartis selon les affinités et les compétences de chacun. C'est sans aucun doute, les charcutiers d'un jour qui font la saucisse sous le chapiteau qui attirent le plus de public. Ceux qui confectionnent les oreillettes et le millas quoiqu'un peu à l'écart ont aussi leurs badauds et leurs encouragements. Mais après tout ces tracas et ce travail même réalisé dans la joie et la bonne humeur, place à l'apéritif et à un succulent repas servi à près de 200 convives, avec la participation chaleureuse de la bande « La Lyre Tarasconnaise » qui dans une ambiance de fête nous fit passer durant le repas de merveilleux moments. Les membres de Foires et Marchés sont heureux de pouvoir vous proposer de tels moments de convivialité et vous remercient de votre présence.

R.G.

A propos de la foire de printemps...

Entre 2 journées maussades et pluvieuses, celle du 2 mai aura de loin été la meilleure !

Il faut adresser un grand merci à tous les participants à cette journée, eux qui l'ont rendu très belle : animée et colorée. En premier lieu les « gentils organisateurs » du C.L.A.E. : Ils ont su motiver les enfants et ont animé de leur musique, de leurs commentaires et... jusqu'au chant des enfants sur le podium. Bravo pour leur investissement, à la hauteur de celui qu'ils ont tout le long de l'année dans l'exercice de leur travail. Les parents eux non plus n'ont pas hésité à mettre les mains dans la farine pour apporter leur contribution et compléter l'œuvre des animateurs.

Quant aux commerçants habituels et occasionnels, ils nous ont gratifiés de leur présence au dépend parfois de participation à des foires dans des villes plus importantes. Merci également à ceux moins connus des Verniollais qui se sont joints à eux et ont fait que la place du marché était très bien garnie.

Merci à tous les exposants du vide grenier enfants, parents et particuliers ; ces derniers ont choisi de venir à Verniolle alors que le Département foisonnait de vides greniers.

Un grand merci également aux rares personnes qui, en préparant leurs boutures et plantations ont joué le jeu du troc de plantes, en ayant soin en plus d'étiqueter leurs pots du nom de chaque espèce. Nous encourageons tous les verniollais (ils sont nombreux à avoir de beaux jardins !) à participer à l'avenir à cette manifestation.

Il ne faut surtout pas oublier les exposants et vendeurs de volailles et animaux de basse-cour, auprès de qui jeunes et moins jeunes se sont longuement attardés ; ils ont largement contribué à la réussite de cette journée.

Nous espérons vivement que chacun y aura trouvé son compte !

Pour ce qui est de l'association « foires et marchés », nous nous excusons vivement auprès des quelques personnes (rares heureusement !) qui n'ont pas pu être servis en frites mais ? victimes de notre succès, il nous a manqué 7 ou 8 parts (à notre décharge, ces gens là sont arrivés à la toute dernière minute). Les organisateurs regrettent également l'attente un peu longue parfois pour être servis, toujours au niveau des frites... Promis la prochaine fois nous serons mieux équipés.

Domage, le mauvais temps qui s'annonçait vers 3 heures de l'après midi a écourté la journée alors que des visiteurs commençaient à arriver !

C'est fait, le blason de notre village est né.

C'est à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants que notre village est maintenant doté d'un blason. Il témoignera de l'histoire du village et marquera au travers de sa symbolique son identité propre.

En tant qu'habitants de Verniolle, vous avez été conviés, lors de la dernière fête de la musique, à vous exprimer et à proposer le choix qui vous semblait le plus adapté.

Vous avez retenu la proposition de Léo B. En effet, c'est sous l'inspiration de son dessin qu'a été étudié le blason définitif, qui prendra bientôt place sur les documents officiels de notre commune.

Ce blason reprend les thèmes les plus représentatifs de notre village. Nous y retrouverons le pont Romain et l'église pour leur superbe architecture, la grappe de raisin pour rappeler l'existence des vignes et bien sûr la feuille d'aulne qui est à l'origine du nom de notre village. Les couleurs de fond sont bien évidemment celles de notre Ariège.

Nous adressons les plus grands remerciements à Mme Boulhaud qui a eu la gentillesse de se déplacer à l'école afin de nous raconter l'histoire du village, à Mme Rigal sans qui cette aventure n'aurait pas été menée à bien, et enfin aux animatrices du CLAE aidées par Christiane dont l'implication a été sans faille.

Ce blason, vous le découvrirez à l'instant convivial de l'apéritif, organisé à l'occasion de la fête de la musique, le dimanche 20 juin, vers 12h00.

L'activité du Conseil Municipal des Enfants continue, bon nombre de projets sont en cours de réalisation et seront bientôt finalisés. Ex : panneaux signalant l'école, réalisés avec les animatrices du CLAE, espace avec jeux d'enfants, réalisés avec la Mairie, etc. Nos aînés nous disent que nous débordons d'imagination, ils ont certainement raison, mais souvent, nos idées tirées de réflexions simples et parfois évidentes peuvent faciliter et rendre agréable le quotidien de chacun, petits et grands. Pour voir concrétiser nos projets nous savons pouvoir compter sur la bienveillance et l'aide de tous.

Alors à bientôt, au rendez-vous de prochains projets aboutis.



Le Conseil Municipal des Enfants

DATES A VENIR... ET A RETENIR !

DATES	MANIFESTATIONS
DIMANCHE 13 JUIN	FÊTE DES VOISINS « DE L'IMPASSE SARDA »
VENDREDI 18 JUIN SAMEDI 19 JUIN	VAL — SPECTACLE DANSE JAZZ ET AFRICAINE SPECTACLE THEATRE (CYRANO DE B.)
DIMANCHE 20 JUIN	FÊTE DE LA MUSIQUE : GROUPES, CHORALES...
VENDREDI 2 JUILLET SAMEDI 3 JUILLET	FÊTE DU SABARTHES
DU VENDREDI 6 AU MARDI 10 AOUT	FÊTE DU VILLAGE (DE LA SAINT LAURENT)

Pour retrouver des précisions sur ces manifestations (horaires, lieux...) et consulter les nouvelles festivités, n'hésitez pas à appeler les organisateurs, à consulter le site de la Mairie.

Retrouvez-nous sur le site du village : www.verniolle.fr

Verniolle

Feuille d'Aulne



La cantine municipale

Qui connaît le fonctionnement de la cantine municipale ?

Qui sait que la cantine prépare tous les jours environ 650 repas ? pas uniquement pour les Verniollais bien sûr ! Il y a environ 150 enfants de Verniolle qui prennent leur repas sur place et bénéficient des services du CLAE. Les autres repas fournis sont pour La Tour du Crieu, Varilhes, Le SIVE de la vallée du Crieu (St Felix, Ségura, Malléon) ainsi que les crèches du canton et les centres de loisirs.

La confection des repas est une œuvre collective : 6 personnes y travaillent ; 1 gérant , 3 cuisiniers , 1 aide de cuisine et 1 personnel de service: S'y rajoutent les services d'une diététicienne garantissant l'équilibre alimentaire des menus.

Le gérant, lui s'occupe de tous les approvisionnements (commandes, livraison), des contacts avec les écoles servies, de l'organisation du travail de tous les personnels et de la gestion financière quotidienne.

En fonction du nombre d'enfants prévu ,il passe les commandes chez les fournisseurs.

Les cuisiniers fabriquent les repas, mais aussi s'occupent de l'allotage (mise en barquette pour les autres communes) ainsi que du ménage et de l'hygiène de la partie cuisine.

L'aide de cuisine peut être amené à aider un cuisinier dans les différentes préparations chaudes ou froides, mais s'occupe également de la plonge des gros ustensiles qui ne rentrent pas dans le lave vaisselle ou d'aider à la réception des marchandises ...etc

La personne de service prépare les couverts, amène les plats au réfectoire, fait la vaisselle et le rangement ainsi que le ménage de la partie plonge.

Depuis peu la cantine fait partie d'un groupement d'achats, ce qui permet d'avoir des prix plus intéressants tout en veillant à la qualité des produits.

La plupart sont des produits frais autant en légumes (sauf les petits pois ou les haricots verts qu'il serait impossible d'écosser ou d'équeuter vu la quantité) que en viande. Les fournisseurs sont autant que faire se peut des fournisseurs locaux (par exemple les yaourts viennent de Castelnaud Durban, la viande de Cintegabelle...)

En 2009 la cantine s'est dotée d'un nouveau four pour faire face au nombre plus important de repas demandés, ceci permet en outre de confectionner des plats « maison » tels que des gratins, pizzas, quiches ou gâteaux,

Les repas des cantines extérieures sont livrés en liaison froide dans des containers réfrigérés, Les repas de Verniolle sont consommés le jour de leur préparation. Les animatrices du CLAE qui encadrent les repas sont en contact quotidien avec les cuisiniers

.Le prix des repas payés par les familles de Verniolle n'est pas le prix de revient réel du repas. Ainsi pour l'année 2009, un repas : investissement, personnel, denrées ...etc., revient à 4.92 €

Les familles de Verniolle paient une participation de 2.20 €, la différence est payée par le budget de la commune.

Il est possible pour les parents d'élèves qui le souhaiteraient de visiter ces installations en s'adressant à la mairie .

Tickets de cantine

Vous pouvez acheter les tickets de cantine à l'unité sachant qu'à la rentrée prochaine, les tickets seront remplacés par une facturation mensuelle.

Les tickets ne pourront pas être utilisés ni remboursés à la rentrée 2010.

INFOS DIVERSES

Dans le cadre de la préservation du Patrimoine, l'association « Sur les pas d'Adelin MOULIS » fondée il y a 2 ans 1/2, vient de faire paraître son premier fascicule : « **Le lin en Pays d'OLMES** » avec des textes d'Adelin MOULIS. Vous y trouverez la description du travail du lin et son histoire à travers les siècles en Ariège. Le tout bien illustré et en couleurs.

Cette brochure est disponible au prix de 15 € auprès de Madame PONS MOULIS Simone, 4 chemin du Pinjaqua, 09340 Verniolle —Tél.— 05 61 69 02 47—

Nous pouvons vous l'expédier par courrier avec 4,50 € de port en sus. Chèques à rédiger à l'ordre de « Sur les Pas d'Adelin MOULIS ».

Le dépôt d'ordures et brûlage des déchets verts est soumis au Règlement Sanitaire Départemental dont nous rappelons ci-dessous quelques lignes :

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et autres déchets est également interdit.

A propos des sacs jaunes, nous vous rappelons qu'ils sont relevés tous les mardis matin (au village) et il est souhaitable de ne les sortir que la veille... Merci de votre compréhension.

Rappel des règles concernant la sécurité des piscines

La Préfecture de l'Ariège communique : « Alors que vont débiter les vacances estivales, il convient de faire preuve de la plus grande **vigilance dans l'utilisation des piscines privatives**, notamment par **les enfants**. [...] Depuis le 1er janvier 2004, les piscines privatives nouvellement construites doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade. [...]

Les articles R128-1 et R128-4 du code de la construction et de l'habitation fixent le contenu des dispositifs de sécurité admis (barrières, couvertures, abris alarmes). [...] Il convient également de rappeler les sanctions qui y sont attachées, établies par l'article L152-12 du code de la construction et de l'habitation, à l'égard des particuliers en cas d'absence d'un dispositif de sécurité normalisé (45000 € d'amende), et des personnes morales (constructeur, installateur...) [...] »

Une nouvelle association de parents d'élèves voit le jour à VERNIOLLE

Depuis la rentrée 2009, un groupe d'une trentaine de parents d'élèves de Verniolle s'est attaché à créer une association commune aux **deux écoles, maternelle et élémentaire**. Enregistrée en préfecture et habilitée par Mr l'Inspecteur d'Académie, l'APE a voté ses statuts et fixé l'adhésion à 5 € en assemblée générale.

Son bureau est composé de Patrice BUCHE, président, Nathalie AUTHIE, secrétaire, et Joël BRUNEL, trésorier.

A la fois pour servir l'intérêt des enfants en collaboration avec les enseignants et s'investir au sein de la commune en participant à diverses manifestations où sont impliqués les enfants, elle se mobilise dans différentes actions. Elle participe ainsi à l'organisation de plusieurs lotos (amicale de l'école et amicale des associations), du carnaval qui a eu lieu le samedi 20 mars, et à celle de la fête des écoles en juin (spectacle des écoles, repas, kermesse).

Associée à l'opération « conseil municipal des enfants », elle soutient par ailleurs des actions des enseignants par l'aide financière qu'elle apporte et son aide à l'encadrement dans les sorties et voyages.

Elle communique avec tous les parents qui le souhaitent par le biais de panneaux d'affichage situés devant les écoles et le CLAE où figure le calendrier prévisionnel des réunions, les comptes-rendus et des informations utiles, ainsi qu'au travers du site municipal et du bulletin « la feuille d'Aulne ».

Ceux qui désirent s'adresser à l'association disposent d'une boîte aux lettres dans le hall de chacune des 2 écoles et du site internet « apeverniolle09@laposte.net » sur lequel ils peuvent demander les statuts, les imprimés d'adhésion et poser des questions.

L'APE rappelle que les réunions mensuelles sont ouvertes à tous et invite les parents d'élèves à la rejoindre en participant à leur convenance afin qu'ils soient reconnus comme de véritables interlocuteurs.